



GUILLAUME JAMET
Gérant principal

“La diversification quand vous en avez le plus besoin”

UNE STRATÉGIE DE SUIVI DE TENDANCES PURE

Lyxor Epsilon Global Trend suit une stratégie CTA (pour « Commodity Trading Adviser », également appelée « Managed Futures »). En tant que stratégie de suivi de tendances pure, il exploite une anomalie de marché qui veut que des cours en hausses continuent de grimper et inversement. Le fonds peut tirer parti aussi bien des tendances positives que négatives par le biais de positions acheteuses ou vendeuses. Son univers d'investissement se compose de 40 marchés et englobe les actions, les obligations ainsi que les devises.

DES RENDEMENTS NON CORRÉLÉS

Le fonds vise une appréciation du capital sur le moyen à long terme, moyennant des rendements non corrélés aux classes d'actifs traditionnelles. En l'absence de biais acheteur ou vendeur, les suiveurs de tendances affichent généralement de faibles corrélations avec les autres classes d'actifs. Historiquement, les CTA ont affiché une très bonne tenue dans des conditions de marché difficiles. Ils profitent en effet des tendances fortes qui émergent des périodes délicates pour générer un « alpha de crise ».

UNE ÉQUIPE CHEVRONNÉE

La stratégie bénéficie d'un historique de performance de 20 ans, au cours duquel le modèle n'a cessé d'être amélioré. Depuis 2017, le fonds est géré par Metori Capital Management, une société privée issue de Lyxor. L'équipe de gestion compte en ses rangs l'ancien directeur d'investissement de Lyxor et Guillaume Jamet, le concepteur du dernier modèle d'Epsilon.

PERFORMANCES NETTE



La performance passée n'offre aucune garantie de résultats futurs.

CHIFFRES CLÉS

Taille de la stratégie - USD M	366
Taille du fonds - USD M	359
Performance annualisée*	1,9%
Volatilité annualisée*	10,5%
Ratio de Sharpe*	0,2

*Depuis le lancement

INDICATEUR DE RISQUE



Risques
-
Profits



Risques
+
Profits

Information valable à la fin du mois indiqué en haut de page.

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE EXCLUSIF D'INVESTISSEURS AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE ET CATÉGORISÉS COMME "CONTREPARTIES ÉLIGIBLES" OU "CLIENTS PROFESSIONNELS" SELON LA DÉFINITION DE LA DIRECTIVE 2004/39/CE RELATIVE AUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.

PERFORMANCES MENSUELLES - %

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2019	-0,82												-0,82
2018	5,02	-3,49	-0,45	-0,96	0,10	-0,10	-0,45	-0,15	-1,65	-2,55	-1,36	-2,70	-8,63
2017	0,28	4,92	-1,58	-0,06	1,61	-4,28	4,57	0,21	-3,09	2,30	3,25	2,15	10,29
2016	4,62	0,66	-2,17	-1,87	-0,63	3,73	0,98	-1,07	-0,33	-3,00	-2,94	1,01	-1,31
2015	8,40	0,07	1,76	-2,89	1,19	-2,87	1,95	-2,41	2,08	0,14	0,71	-2,38	5,35
2014	2,01	-2,12	-2,94	1,99	0,14	2,55	1,72	4,83	-1,02	1,54	5,25	3,08	18,03
2013	3,92	-0,11	4,10	4,32	-1,99	-4,98	1,59	-3,65	-0,58	1,74	8,44	2,70	15,78
2012	-0,66	-2,35	0,53	0,11	1,83	-5,67	2,23	-4,13	-5,87	-3,58	0,91	2,25	-13,93
2011				3,29	-4,89	-3,71	3,50	-0,05	-2,49	-5,47	1,49	3,25	-5,47

La performance passée n'offre aucune garantie de résultats futurs.

CARACTÉRISTIQUES

	PART I	PART A
Devises	EUR, GBP, CHF, USD	EUR, USD
Type de parts	Capitalisation	Capitalisation
Frais de gestion	1,00% p.a.	1,75% p.a.
Frais de performance	15% p.a. au-dessus du Seuil sujet au high watermark	
Seuil	Euribor 12M	
Frais administratifs	Jusqu'à 0,13% p.a. *	
Souscription initiale	500 000 CHF	
	500 000 EUR	10 000 EUR
	500 000 GBP	12 500 USD
	500 000 USD	
ISIN	CHF	IE00B4Q7X812
	EUR	IE00B643RZ01
	GBP	IE00B692R529
	USD	IE00B613J803

AVERTISSEMENT

Le Fonds a été agréé par la Banque Centrale d'Irlande et a fait l'objet d'un enregistrement en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Le présent document a un caractère promotionnel et n'est pas de nature réglementaire. Les informations contenues dans ce document sont communiquées à titre purement informatif. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Ce présent document a un caractère promotionnel et n'est pas de nature réglementaire. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations figurant dans ce document ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Société Générale et Lyxor Asset Management n'assument aucune responsabilité à cet égard. Ce document ne constitue ni une offre de contrat, ni une sollicitation, ni un conseil ou une recommandation de la part de Lyxor Asset Management en vue de la souscription ou du rachat des parts ou actions du Fonds. Avant tout investissement dans ce Fonds, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux et juridiques. Ce document peut faire l'objet de modifications de temps à autre sans préavis et doit être lu en liaison avec la version la plus récente du Prospectus du Fonds. Le Prospectus du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Lyxor Asset Management (lyxor-crm@lyxor.com).

STRUCTURE JURIDIQUE

Compartiment de Lyxor Investment Strategies, PLC de droit Irlandais

DATE DE LANCEMENT DU FONDS

15/04/2011

DATE DE LANCEMENT DE LA PART

15/04/2011

DEVISE DE BASE

EUR

LIQUIDITÉ

Quotidienne

HEURE LIMITE DE SOUSCRIPTION/RACHAT

Jusqu'à 12 h 00 (Heure de Dublin)

RÈGLEMENT

Date de valeur liquidative + 3

GÉRANT

Lyxor Asset Management S.A.S.

GÉRANT DÉLÉGUÉ

Metori Capital Management

ADMINISTRATEUR

CACEIS FASTNET IRELAND LIMITED

* Le compartiment peut être assujéti à des frais administratifs pouvant aller jusqu'à 30 000€ et des frais additionnels pouvant aller jusqu'à 0,13% de la Valeur Liquidative de chaque part par an.

PRINCIPAUX RISQUES

La valeur liquidative du Fonds peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte total du montant investi. Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du Fonds, voire même le rendre totalement illiquide. Le Fonds ne comporte pas de protection du capital. La valeur de remboursement du Fonds peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. Le Fonds intègre un effet de levier qui amplifie les mouvements de cours du (des) sous jacent(s), à la hausse ou à la baisse. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou investir dans ce Fonds. Lyxor Asset Management recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Risk Factors » du prospectus du Fonds en complément des informations figurants dans le prospectus de la SICAV Lyxor Investment Strategies PLC. Le prospectus du Fonds est disponible sur le site de Lyxor Asset Management sur www.lyxorfunds.com.

Lyxor Asset Management
Tours Société Générale - 17 Cours Valmy
92987 Paris La Défense Cedex - France lyxor-crm@lyxor.com - +33 1 42 13 31 31
Registration number: GP98019

Lyxor Asset Management Inc.
1251 Avenue of the Americas, 46th floor
New York, NY 10020, USA
invest@lyxor.com - +1 212 205 4100

AVERTISSEMENT**Investisseurs européens et suisses**

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Pour tout pays autre que l'Irlande, le Luxembourg, la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Suisse, aucun prospectus n'a été approuvé ou notifié au régulateur local et le produit ne peut être distribué par le biais d'une offre, ou de la sollicitation d'une offre au public. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise.

Investisseurs suisses

Ce document et les informations qui y figurent ne constituent pas un prospectus au sens des articles 625a et 1156 du Code des obligations suisse. Le produit peut être offert ou distribué en Suisse ou depuis la Suisse en vertu de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers en Suisse (FINMA) a autorisé Société Générale, Zurich Branch (Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zürich) à exercer comme représentant et agent payeur du produit en Suisse. La documentation du produit (prospectus, DICI, statuts, rapports annuel et semestriel) peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse.

Investisseurs canadiens

L'investissement dans les titres ou instruments financiers ici décrits ne convient pas à tous les types d'investisseurs. Si vous envisagez un tel investissement, vous êtes tenu de déclarer que vous êtes un « client autorisé » au sens de la Norme nationale 31-103 ou un « investisseur accrédité » au sens de la Norme nationale 45-106. Les titres et instruments financiers ici décrits peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions au Canada. Les véhicules d'investissement ici décrits ne seront pas proposés par voie de prospectus au Canada et ne seront pas soumis aux Normes nationales 81-102 et 81-106. De plus, les investissements directs dans des hedge funds ou liés à des hedge funds sont hautement spéculatifs et peuvent être pénalisés par le caractère non réglementé des hedge funds ainsi que par l'utilisation de différentes stratégies et techniques d'investissement qui sont spécifiquement interdites pour les fonds proposés par voie de prospectus. L'information disponible concernant les hedge funds est généralement moins transparente, notamment en matière de prix, et les commissions applicables sont beaucoup plus élevées que pour les fonds proposés par voie de prospectus. Les investisseurs qui optent pour des hedge funds ne bénéficient pas nécessairement des mêmes protections que les investisseurs dans des fonds proposés par voie de prospectus, comme la limitation des commissions, le contrôle des politiques d'investissement ou les obligations de reporting.